



Licence Pro métiers de l'Informatique

Conception et Commercialisation de Solutions Informatiques

[Lien vers France Compétences](#)

UFA BAUDIMONT - ARRAS



• PUBLIC

Être âgé.e de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.)

• PRÉREQUIS

Être titulaire d'un BTS SIO, NDRC, Technico Commercial, d'un DUT technique de Commercialisation, d'une licence de 2^{ème} année ou équivalent dans le domaine commercial ou informatique (120 ECTS requis)

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Début de formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Former des techniciens supérieurs qualifiés dans le domaine de la vente de biens et services informatiques
- Assurer l'interface entre l'entreprise et ses marchés d'une part, et entre les différents services de l'entreprise d'autre part
- Gérer et développer les activités commerciales

A terme, en fonction de son expérience, il peut manager une équipe commerciale

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

La licence CCSI est une formation professionnelle qui conduit directement les diplômés à une insertion professionnelle en tant que chargé de clientèle, chargé d'affaires, chef de ventes, chef de projets, responsable d'agence ou « grands comptes ». Elle permet d'intégrer des entreprises dans les secteurs du numérique, de l'informatique ou tout autre entreprise proposant des services numériques aux entreprises

CODE RNCP
29966
NOM CERTIFICATEUR
UNIVERSITE LA CATHO
DATE DU JO / JO
Arrêté du 03/07/2015
Date d'échéance de l'enregistrement
01/01/2025



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours – Travaux dirigés – activités technologiques – travail sur ordinateur – visites d'entreprises
Rapports écrits et des exposés oraux en français et anglais pour exercer à la rédaction et à la soutenance de leurs travaux.
Préparation au TOEIC proposée.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et aptitudes : contrôle continu, examen final écrit et deux soutenances dans jury.
Obtention du diplôme : Une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et une moyenne dans la partie professionnelle supérieure ou égale à 10. La validation est réalisée par un jury rectoral.
Diplôme universitaire terminal à Bac + 3 intégré au système LMD et reconnu de niveau 6 de l'enseignement technologique professionnel.
Labelisée par la Faculté Libre des Sciences et Technologies et le Rectorat de Lille

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 15

• DURÉE DE LA FORMATION

400 heures de formation

• PROGRAMME

Les techniques commerciales :

UE1 La mercatique 5 ECTS
UE2 Techniques de négociation 4 ECTS
UE3 La gestion de la relation client 4 ECTS

La technologie numérique

UE8 Infrastructures 5 ECTS
UE9 Développement et base de données 6 ECTS
UE10 L'usage du numérique 4 ECTS

La professionnalisation

UE12 Projet tuteuré et cycle de conférences :
mes outils numériques au service de l'entreprise 10 ECTS
UE11 Alternance en entreprise 10 ECTS
UE5 L'expression écrite et orale 3 ECTS
UE4 L'Anglais 3 ECTS
UE7 Droit de l'informatique 3 ECTS
UE6 Le management de l'entreprise et TIC 3 ECTS

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7473 € 00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Entreprise de service du numérique
Entreprise prestataire de service informatique
Entreprise de négoce de biens informatiques

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Service handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2023

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux de poursuite d'études
94,74%	5,00%	0,00%	100,00%

• VALEUR AJOUTÉE:

Semaine professionnelle
Projets pédagogiques



COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT
17 rue Saint Maurice – CS 40573
62008 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN
RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT
CFA DU SECTEUR :

Katia SAUS

SERVICE
DÉVELOPPEMENT
UFA BAUDIMONT

Ségolène MASSEUS